

Vous trouverez ci-dessous des questions posées par le département informatique et dont les réponses peuvent être utiles.

*** ENT ***

-Bureau virtuel

Pourquoi ne permet-il pas d'accéder aux fichiers du home directory du bâtiment 6? Est-ce prévu?

Pour ce qui concerne le bureau virtuel linux. La réponse est simple: le bureau virtuel ne peut être représenté sous un l'environnement linux parce qu'il s'agit d'un système Windows et non Linux. Par contre, la question suivante est si on souhaite ajouter dans le bureau virtuel, des applications linux, c'est peut être possible: la réserve vient de savoir d'une part si la ou les applications tourne(nt) sous Microsoft, donc techniquement ou non réalisable, et l'autre aspect est si l'application est gratuite ou payante, et là si payante

Quant à atteindre le home directory du bat.6, la première question est de savoir si le Rezufr donnera un accès extérieur au préalable à toute discussion.

-Modalités d'accès

Qui donne le login/passwd aux (1) étudiants (2) enseignants UMII et (3) extérieurs? Quelles sont les urls par lesquelles l'accès doit se faire ?

Tout personnel ou étudiant de l'UFR fait partie intégrante de l'UM2, de ce fait bénéficie d'une adresse Email type @univ-montp2.fr (précédé de etud. Pour les étudiants).Le mot de passe initial (ils ont, comme nous la possibilité de le changer) est indiqué sur la carte d'étudiant. Les adresses institutionnelles sont gérées par le CR2I. Le mot de passe ENT des personnels qui ont une boîte email sur le campus est celui de leur boîte. Pour les autres, il faut voir le CR2I.

Les URL :

<http://www.univ-montp2.fr/>

<http://www.ufr.univ-montp2.fr/>

Pour avoir l'ensemble des « fonctionnalités de l'ENT

Sinon, il y a la possibilité de se connecter à Claroline via un login ENT mais dans ce cas il n'y a que cet onglet

Pour de plus amples informations sur les adresses institutionnelles :

:

<http://www.cr2i-reseaux.univ-montp2.fr/index.php?param=infos/email-institutionnels.txt>

Pour les connexions de personnes extérieures, cf info précédente sur le sujet

-Rubriques:

Modération des rubriques: qui peut mettre dans quelle rubrique? Quelles sont les règles et comment le département associé peut-il avoir un droit de regard/contrôle sur ce qui est mis dans "sa" rubrique?

Ici, en fait, il s'agit des catégories de l'espace pédagogiques. Une précision de taille : l'espace pédagogique est une structure UM2 et non UFR. L'organisation, la création des différentes rubriques/catégories sont gérés par le pôle TICE du CR2i mais le comité TICE-UFR peut être force de proposition (cf. demande récente, catégorie « autres disciplines »). Nous avons opté pour une organisation des catégories correspondant aux différents départements de l'UFR parce qu'en gros cela reflète tous les domaines des sciences. Mais tout enseignant de l'UM2, qu'il appartienne à polytech, IUT30, IUT34, UFR ou autre, peut déposer ses cours sur la plateforme, dans la catégorie correspondant le mieux à son enseignement. Dans ces conditions, nul ne peut s'approprier une catégorie.

-Flash

L'animation de la page d'accueil alourdit la page inutilement, apporte-t-elle vraiment un plus?

Tous les autres ENT des autres universités/instituts l'ont mise, et donc il fallait la mettre aussi pour harmoniser les réseaux ENT. Le système a été mis en place sans pour autant bloquer les affichages puisqu'on peut cliquer sur un autre lien (comme se connecter, par exemple) ou un onglet même si l'animation est en cours de chargement.

-Pannes

lundi 1/10 l'adresse <http://mon.univ-montp2.fr/> est inaccessible

idem mercredi 23h

idem jeudi 7h50

etc...

Qui gère? à qui signaler les pannes? Que faire quand un TP repose sur l'usage de l'ENT et que l'ENT est en panne?

L'URL que vous indiquez est celle de l'espace pédagogique et non celle de l'ENT.

En cas de panne :

Pour le réseau général:: reseaux@univ-montp2.fr Tel 04.67.14.31.31

Pour l'ENT spécifiquement :: ent@univ-montp2.fr Tel 04.67.14.31.35

Pour l'espace pédagogique : pedagogie@univ-montp2.fr Tél : 04.67.14.31.44

Quelques informations supplémentaires : en général, les « pannes » sont rares, durent peu de temps. Que ce soit sur l'ENT ou sur Claroline, elles correspondent souvent à une installation de mise à jour.

En ce début d'année, il y a eut quelques problèmes techniques sur la plateforme claroline mais qui ont été résolus par l'équipe technique PôleTICE/CR2i. .

La question que pose une panne lors de TP sur l'usage d'un système informatique est inhérente au système lui-même. J'ai rencontré même genre de problème (même si c'était exceptionnel) engendré par une panne du réseau Rezufr..... Je n'en ai pas déduit pour autant que le système devait être banni. Cela complique nos TP/emploi du temps, mais on ne peut pas y faire grand chose puisque, en règle générale, tous ces systèmes fonctionnent plutôt bien.

*** WIFI ****

- couverture

à quand le wifi au bâtiment 6 pour les enseignants? ce serait bien...
y a-t-il une carte des bornes/de la couverture?

Cf CR réunion du 9/10/07 du CTICE-UFR

- ouverture

le wifi pourrait-il offrir un peu plus que le port 80? accès sécurisés vers extérieur type ssh
scp?

Une fois le système en place, une discussion avec l'équipe réseau du CR2i devrait pouvoir
s'engager sur l'ouverture, peut-être ponctuelle, de certains ports supplémentaires en fonctions
des demandes particulières des enseignants.